

LE PRODISS DRESSE UN ÉTAT DES LIEUX DU RAPPORT DES FRANÇAIS AUX SPECTACLES VIVANTS APRÈS DEUX ANS DE CRISE SANITAIRE ET FORMULE DES PROPOSITIONS POUR LES CINQ ANS À VENIR

Le PRODISS a révélé, lundi 27 juin 2022, à l’occasion de son « Déjeuner de la filière », une étude¹ conduite avec l’Ifop sur le rapport des Français aux spectacles vivants après deux ans de crise pandémique. Ce déjeuner rassemblait l’ensemble de la filière musicale, en présence de la nouvelle ministre de la Culture Rima Abdul-Malak et de plusieurs élus nationaux. Le PRODISS y a également dévoilé ses « Propositions pour le quinquennat », articulées autour de cinq enjeux majeurs pour le secteur, à destination du gouvernement et des parlementaires nouvellement élus.

Enjeu n°1 : permettre des retrouvailles durables entre les Français et le spectacle vivant

Le secteur du spectacle vivant est l’un des rares secteurs économiques à avoir subi l’arrêt total de certaines de ses activités pendant près de deux ans en raison de la crise sanitaire. **L’étude Ifop montre que les Français souhaitent désormais retrouver le *live*, et les amateurs de concert rattraper le temps perdu.** Alors que 42 % des personnes interrogées font part de leur souhait de se rendre à un concert cet été, cette volonté est encore plus marquée auprès des amateurs de spectacle vivant qui sont 90 % à vouloir assister à un concert cet été et 87 % à déclarer que le spectacle vivant leur a manqué pendant les périodes de confinements et restrictions. Si le retour sur scène s’amorce progressivement, la reprise ne se fait pas sans difficulté :

- Les lieux de spectacle ont été associés pendant des mois à des points de contamination ;
- Les acteurs du secteur doivent faire face à une augmentation des coûts, notamment en raison du contexte géopolitique et économique ;
- Les pratiques culturelles des Français ont été modifiées par la crise sanitaire, l’utilisation des moyens numériques s’étant largement accrue dans ce domaine.

➤ **Nos propositions :**

1. **Lancer une campagne de communication grand public** pour inciter les Français à revenir assister à des spectacles.
2. **Lever les freins faisant obstacle à une reprise sereine du spectacle vivant** (tels que le décret « Son »).

Enjeu n°2 : accompagner les investissements d’un secteur compétitif et dynamique

Pour que le secteur puisse retrouver – et surtout conserver – son dynamisme et son rayonnement uniques et essentiels à l’économie française, dans nos territoires comme à l’international, il est indispensable que le projet de loi de finances pour 2023 contienne une mesure forte sur le crédit d’impôt du spectacle vivant (CISV) au service de la création. Les Français sont sensibles à cet enjeu : ils sont 68 % à être favorables à l’augmentation du soutien financier de l’État au secteur du spectacle vivant pour lui permettre d’investir dans de nouvelles créations après deux ans de pandémie. En outre, il s’agirait aussi de prendre en compte les charges toujours plus lourdes imposées aux entrepreneurs de spectacles, tels que les frais d’intervention des forces de police et de gendarmerie aux abords du lieu de l’événement, et de réexaminer plus largement les contraintes imposées au spectacle vivant, pour limiter le poids qu’elles représentent pour un secteur qui peine encore à reprendre son activité.

¹ « Les Français et les spectacles vivants ». Enquête réalisée en ligne par l’Ifop pour le PRODISS les 7 et 8 juin auprès d’un échantillon de 1 020 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. Méthode des quotas. (**Synthèse de l’étude transmise en annexe et présentation disponible sur [ce lien](#)**).

➤ **Nos propositions :**

3. Adopter, dans le prochain projet de loi de finances, **une bonification et une prolongation du CISV.**
4. Réexaminer les contraintes imposées au spectacle vivant **en matière de sécurité et de sûreté.**

Enjeu n°3 : renforcer les instances de dialogue autour de la filière musicale

Le PRODISS insiste sur la nécessité de renforcer le Centre National de la Musique (CNM), et d'en assurer la pérennité, grâce à un financement plus large ne reposant pas uniquement sur la taxe sur la billetterie, mais impliquant l'ensemble de l'écosystème. Ainsi, 80 % des Français sont favorables à l'obligation, pour les plateformes numériques qui diffusent de la musique, de participer au financement de la création musicale en France. La mise en place d'un comité stratégique de filière des industries culturelles et créatives (ICC) pourrait permettre de dessiner, à une échelle plus large, et en concertation avec les pouvoirs publics, des orientations communes.

➤ **Nos propositions :**

5. Pérenniser le Centre national de la musique (CNM) **grâce à un élargissement de ses ressources de financement** (notamment via une taxe sur le *streaming*).
6. **Installer un comité stratégique de filière des industries culturelles et créatives (ICC).**

Enjeu n°4 : anticiper l'évolution de l'écosystème du spectacle vivant

Le phénomène de numérisation du spectacle vivant musical (*livestream*, et bientôt *métavers*) fait désormais partie intégrante du secteur. Il ne doit néanmoins pas se faire au détriment de tout l'écosystème « physique », au risque d'organiser une désintermédiation violente. Le PRODISS propose de déployer une véritable stratégie numérique pour la musique, en lien avec les professionnels de la filière.

➤ **Nos propositions :**

7. Réviser la chaîne de valeur **en reconnaissant un droit de propriété intellectuelle pour le producteur de spectacles.**
8. **Déployer une véritable stratégie numérique pour la musique**, en lien avec tous les professionnels de la filière et notamment les entrepreneurs de spectacles.

Enjeu n°5 : ancrer la musique tout au long de la vie

L'étude de l'Ifop pour le PRODISS révèle que huit Français sur dix se prononcent en faveur d'un renforcement de l'éducation artistique autour de la musique à l'école. **Le renforcement de l'offre de formation est également primordial pour répondre à la baisse d'attractivité dont souffre depuis quelques mois le secteur et faire face aux difficultés de recrutement.**

➤ **Nos propositions :**

9. Construire une politique ambitieuse et concrète **en matière d'éducation artistique et culturelle.**
10. **Renforcer l'offre de formation** et accompagner le secteur dans sa transformation.

CONTACT MÉDIA

Pierre MARIÉ – pmarie@bonafide.paris – 06 09 46 88 93

A propos du PRODISS - Créé en France en 1984, le PRODISS, syndicat national du spectacle musical et de variété est aujourd'hui le 1er syndicat patronal représentatif au niveau national. Le PRODISS rassemble près de 400 entrepreneurs de spectacles : producteurs, diffuseurs, exploitants de salles, organisateurs de festivals, répartis dans toute la France et œuvrant dans le domaine des variétés, des musiques actuelles (jazz, musiques populaires, comédies musicales, etc.) et des one man shows. Ils forment ensemble, la chaîne de création et de diffusion d'un spectacle. Essentiellement des PME et TPE, nos adhérents génèrent près de 2 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit plus des 3/4 du chiffre d'affaires de l'ensemble du secteur du spectacle musical et de variété.